

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

L'HONNEUR

Si je voulais m'exprimer mathématiquement, je dirais que la hantise du point d'honneur est presque toujours inversement proportionnelle à l'honorabilité. Les vieilles dames qui se fardent tiennent à leur... jeunesse, l'ivrogne qui titube met son amour-propre à refuser toute aide, les amis d'un financier qu'ils savent véreux mettent leur honneur à lui serrer la main et à sabler le champagne avec lui.

C'est la raison pour laquelle, si j'étais officier, je me garderais comme du feu de jouer avec ce sentiment-là. Qu'un capitaine que nous savons être un parfait gentleman soit froissé d'être accusé d'avoir torturé un malheureux pioupiou, nous le comprenons, mais à sa place, nous aurions agi autrement. Notre camarade Graber, ayant avec son ardeur accoutumée pris fait et cause pour un soldat qui, certes a été inconsciemment malmené, il y avait un moyen bien simple de s'entendre. Le capitaine Roulet désire le bien de ses hommes, nous n'en doutons pas. Graber, de son côté, en reproduisant le récit d'une mère éplorée, n'en demandait pas davantage. Ces deux hommes eussent parfaitement pu s'expliquer, puis se serrer la main après. Mais voilà, il y a le point d'honneur et il y a surtout le tribunal militaire. Le premier a empêché une discussion objective, le second a, comme d'habitude, tout gâté. Notre ami Graber ne sort certes pas amoindri de l'aventure, mais nous craignons fort pour le galant homme qu'est le capitaine Roulet qu'il ne lui en demeure quelque chose.

L'honneur de quelqu'un ne dépend, certes, point d'une sentence, acquiescement ou condamnation. De récents exemples en sont la preuve éclatante. Cet honneur est une partie si intime de l'individu que chacun le ressent de façon différente, mais la discrétion en la matière vaut mieux qu'une réclamation tapageuse.

Un journaliste français, Julien de Narfon, parmi les nombreux paradoxes qu'il a étalés dans maintes feuilles, disait: « Dans la hiérarchie des paroles d'honneur, celle de l'officier occupe la place supérieure! » Dans la bouche d'un militariste, nationaliste, clérical et royaliste, la phrase ne laisse pas déjà que d'être étonnante, car Jésus-Christ dont se réclame si souvent ce folliculaire, n'a jamais catalogué les paroles d'honneur. Dans notre démocratie, cette distinction devient purement injurieuse à l'égard de la grande masse et elle dénote des préoccupations absolument puérides.

Il n'y a qu'une sorte d'honneur, le même pour tous, c'est de ne pas s'écarter de la ligne droite. Pour moi, j'ai une admiration profonde pour l'ouvrier manuel ou intellectuel qui, mal payé, n'a pas trop de toute son énergie pour faire face honorablement à ses affaires, mais je méprise profondément ceux qui, malgré une position élevée au civil ou au militaire, déshonorent leur pays par leurs excès, par leurs spéculations, par leur fourberie.

Je pense avec le poète que: L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors!

H. S.

« Nous, Nicolas... »

Chacun sait que les souverains, dans leur ensemble, possèdent une jolie dose de toupie; de l'avis unanime, le modèle du genre était jusqu'ici cet inflexible Guillaume.

Mais voici que son « cousin », Nicolas, l'ex-tsar au nez camus, est en train de lui rendre des points. Maintenant que le peuple russe, tiré de sa torpeur, a enfin mis ce parasite criminel à la porte de chez lui, avec accompagnement de coups de botte quelque part, le même Nicolas adresse à l'univers entier, avec son plus ingénu sourire, le manifeste d'abdication qu'on a pu voir l'autre jour dans la « Senti ».

Lisez ce morceau, chers camarades, et le relisez, il en vaut la peine; vous verrez à quel degré d'imbécillité et de cynisme à la fois, on arrive dans les cours, après quelques siècles de règne.

« Par la Grâce de Dieu, Nous, Nicolas, Empereur de toutes les Russies, etc... d'accord avec la Douma d'Empire, avons reconnu pour le bien de la Nation d'abdiquer la couronne d'Etat... »

Cela ne vous rappelle-t-il pas ce particulier à qui l'on avait fait descendre tout d'une pièce les escaliers d'une maison, et qui disait en se relevant et en se frottant le dos: « Merci bien, je voulais justement descendre! »

Ce Romanoff, tout de même, il est d'une jolie force dans le bluff et le mensonge. Vaincu dans sa lutte au couteau contre toutes les libertés, il fait une élégante pirouette et explique: « D'accord avec la Douma d'Empire », cette même Douma que quelques jours avant il voulait proprement étrangler.

« Vous, Nicolas », vous êtes un comédien, mais un comédien sinistre, avec du sang plein les mains. Vous disparaissiez de la scène, c'est bien; en attendant que tous vos illustres « cousins », empereurs et rois aillent vous rejoindre, je fais un vœu: c'est que les potences des innombrables révolutionnaires que vous fîtes pendre jadis dansent devant vos yeux jusqu'à votre mort.

CANDIDE.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Perception de droits de timbre. — Le budget militaire. — Documents d'affaires. — Impôt direct fédéral.

Berne, 20 mars 1917.

Hier encore, après notre camarade Wüllschlegler, le député des Grisons M. Steinhäuser, brisa d'abord une lance contre l'impôt fédéral direct qui porterait un coup mortel à l'existence même des cantons, puis déclara qu'il serait imprudent de soumettre au peuple le nouveau projet financier avant de lui avoir fait trancher le problème de la R. P.

Le libéral Speiser, de Bâle, se pose sur le terrain de la doctrine du « laisser faire » des libéraux capitalistes. Les droits de timbre sont contraire à la liberté des transactions. Il constate un véritable manque de précision dans le texte constitutionnel proposé et critique l'effet rétroactif jusqu'au 15 février 1917.

M. Motta dramatise aussitôt l'affaire en parlant d'abord du budget militaire.

Quelques utopistes ont pu s'imaginer qu'après la guerre le budget militaire sera diminué largement, supprimé même. Mais c'est un rêve. La réalité a exigé de grosses dépenses militaires dont pas un sou n'a été vainement employé (à Morat, par exemple! — Réd.) Ce serait un crime de la part d'un gouvernement de ne pas prévoir et de n'être pas prêt à éviter au pays les pires catastrophes. M. Motta ne s'arrête pas aux conséquences de cette prévoyance dans le pays qui avait le plus prévu!!!

Notre état fédératif complique nos moyens. Concernant les transactions, les cantons étaient seul compétents jusqu'à cette heure. Il en résultait de gros inconvénients. Sans compter que onze cantons n'en profitaient pas encore, il y avait de grosses différences de canton à canton. On ne retirait donc point de cette source de revenus ce qu'un plan rationnel pouvait en tirer et seule la Confédération peut établir celui-ci. Il faut donc enlever une nouvelle compétence aux cantons et la donner au pouvoir fédéral, si on ne veut pas être obligé de recourir à un impôt fédéral direct.

Il est difficile de déterminer d'une façon très précise quelles sortes de documents pourront être frappés et aucun terme, en français surtout, ne s'impose. On a donc choisi le terme « documents d'affaires », qui est celui qui répond le mieux à la notion admise. Plus de précision pourrait être regrettable, car si la Confédération se trouve entraînée à frapper plus tard les talons de coupons et les extraits de comptes courants, par exemple, il faut qu'elle puisse le faire sans recourir à une nouvelle modification constitutionnelle.

La Confédération retirera de cette source une douzaine de millions et garantira aux cantons des quote-parts équivalentes à ce qu'ils retireraient du timbre jusqu'à ce jour.

M. Musy, chef des finances de Fribourg, fait remarquer qu'en effet les chefs de finance cantonaux ont accepté le projet fédéral, mais non la formule actuelle. Nous pensions à des documents d'affaires commerciaux seulement, tandis que les « transactions » régies par le droit des obligations nous entraînent plus loin.

En ce moment le « Neuchâtelois » nous tombe sous la main. Nous y lisons ceci:

« MM. Wüllschlegler et Graber auront, au surplus, quelque peine à expliquer comment et pourquoi ils se refusent à frapper d'un droit de timbre les obligations et les actions de ces maudites associations patronales et capitalistes contre lesquelles, à journées faites, ils prêchent la croisade. »

Il y a pour au moins quelque candeur à nous poser une pareille question. C'est supposer que nous nous illusionnons sur les conséquences pratiques du timbre. L'actionnaire et l'obligataire n'y perdront pas un sou: les frais généraux en supporteront le poids et ce sont les consommateurs qui supporteront les frais généraux.

Ajoutez que ce droit ne frappé pas uniformément les capitalistes ni les actionnaires et donne aux finances fédérales une base moins stable.

Il est piquant d'ailleurs de voir les fédéralistes soutenir un projet qui enlève un droit aux cantons pour les sauver de l'impôt direct fédéral.

Faut-il que celui-ci soit donc effrayant pour ces Messieurs en arrivent là. Et s'il est tant effrayant pour les bourgeois, les ouvriers n'ont plus besoin de très longues réflexions pour y voir clair.

L'entrée en matière, combattue par le groupe socialiste, est votée contre douze voix.

Lettre de Genève

(De notre correspondant particulier)

Genève le 20 mars.

La vie devient de plus en plus difficile dans notre ville: elle y est d'une cherté inouïe et, à prix d'argent, on ne peut se procurer ni pommes de terre, ni sucre au-delà de la quantité très modique permise par la carte. En plus, le lait manque souvent. A plusieurs reprises, le laitier dit aux ménagères: « Je n'ai pas de quoi servir tout mon monde, je suis obligé de vous réduire d'un litre ou deux » et le café au lait qui devait remplacer le repas du soir est lui-même compromis. Cette situation difficile préoccupe sérieusement les autorités.

Les mesures prises pour le gaz ont été couronnées d'un succès complet, mais malgré les restrictions dans la consommation, les réserves de charbon diminuent sensiblement, les arrivages étant plus que parcimonieux. Cela retarde la crise, mais sans en supprimer l'imminence. Plainpalais, qui possède une usine à part, a décidé de maintenir le gaz à 22 centimes pour les petits et moyens consommateurs jusqu'à 150 mètres cubes par mois et de le porter à 25 ct. pour ceux qui dépassent ce minimum. Comme actuellement, le gaz coûte à la commune 25 centimes le mètre cube, vous voyez d'ici le déficit de la mairie.

Le vote sur la révision constitutionnelle instituant des Conseils administratifs dans les communes de plus de 3000 habitants est fixé au 24 mars. La campagne a commencé. Les comités d'action se sont constitués et il est à prévoir que la loi sera refusée. Elle aura contre elle les jeunes radicaux, qui ont déjà pris parti et qui veulent sauver leur leader, M. Willemin; la plupart des démocrates, une partie des indépendants qui se sont divisés au Grand Conseil et la majorité des campagnards auxquels répugne un requis d'exception pour les communes urbaines. Partisans et adversaires de la fusion voteront « non » pour des raisons diverses, les uns parce que cette réforme partielle compromettra la totale et les autres parce qu'ils sont adversaires de l'une comme de l'autre.

Il y aura pour soutenir le projet les radicaux-libéraux, les socialistes et une partie des catholiques et des démocrates, ces derniers assez clairsemés.

Hervé et la révolution russe

J'avoue que je me délecte à la lecture de la « Victoire ». J'aurais peur d'être malade si j'omettais, un matin, de donner mon sou à cette feuille humoristique. Cette passion — car c'est maintenant une passion — je l'ai contractée au début de la guerre. J'ai toujours été un admirateur de la Russie autocrate et, lorsqu'au troisième jour de guerre, Hervé s'écria: « Vive le Tsar! » ma terreur pour ce grand homme ne connut plus de borne.

Aussi quand j'appris la nouvelle de la Révolution russe, je me demandais avec anxiété: que va penser mon ami Gustave?

En voyant, hier, son article, je restai tout abasourdi. Figurez-vous qu'Hervé portait aux nues les révolutionnaires russes « qui avaient eu le courage de se débarrasser de l'autocratie le tsariste! »

C'en était trop! Il fallait que je lui parle.

— Que pensez-vous, lui dis-je, de la Révolution russe? Il frisa un instant sa barbe, fronça les sourcils, rajusta son lorgnon et, prenant une pose d'orateur, il commença: — Nous avons fait la Révolution pour nous libérer du joug qui nous pesait depuis des siècles... Et il marmotta dans sa barbe un long discours où les mots de: gloire, patrie, drapeau, frontière, armée, honneur, etc..., étaient sans cesse répétés.

Je compris qu'il me récitait son article. Timidement, je l'interrompis: — Permettez, Maître, mais j'ai lu la « Victoire » ce matin. Je viens simplement vous rappeler vos cris de: « Vive le Tsar! » et vos louanges envers la Sainte Russie, que vous nous assuriez libre. Cette réplique le décontenança quelque peu. J'eus peur de l'avoir froissé. J'allais me reprendre lorsque me tapant amicalement sur l'épaule, il me confia: — Je m'étais trompé, voilà tout!

— Cela vous arrive souvent, mais en supposant qu'il y ait une contre-révolution.

Que le tsar reprenne sa place. Cela peut arriver. Alors que diriez-vous?

Il s'approcha un peu plus près de moi et, s'assurant que personne autre n'entendait, il me confia dans un souffle: — Je clame: rais: « Vive le Tsar! »

Et il pirouetta avec une telle adresse que je ne pus retenir un cri d'admiration.

Jean FEGHA.

La révolution russe

Chez les ouvriers

Nous avons formulé hier d'indispensables réserves sur le rôle des social-démocrates ouvriers. Les renseignements qui nous sont parvenus depuis ne sont pas pour nous faire abandonner notre attitude réservée. De plus en plus, il apparaît que nos camarades n'auront pas l'imprudence de lier le sort du socialisme à celui de la bourgeoisie libérale. L'expérience de la participation ministérielle dans divers pays n'aura pas été vaine. Quoique les socialistes russes aient été nécessairement à la pointe du combat révolutionnaire, il nous est permis d'espérer qu'ils ne se laisseront pas griser par le triomphe et qu'ils sauront conserver une attitude spécifiquement socialiste, la seule qui puisse être féconde en résultats pour le peuple russe, et en enseignements pour les autres peuples.

Tcheidzé, après avoir été membre du Comité Exécutif, n'est pas entré au gouvernement où Kerensky a seul pris place. Ce dernier a conditionné son acceptation à la convocation d'une Assemblée Constitante, comme en témoigne cette dépêche: « L'exécutif a insisté sur le complet rétablissement de l'ordre public dans l'intérêt de la poursuite de la guerre. Les ouvriers s'étant opposés tout d'abord aux propositions de l'exécutif, Kerensky a accepté le portefeuille de la Justice, à condition que l'Assemblée Constituante soit convoquée. Si cette assemblée était élue au suffrage universel, nous serions en droit d'en espérer beaucoup. Mais il convient de ne pas anticiper. »

Une autre dépêche, adressée au « Times », n'est pas moins suggestive: « Les socialistes qui avaient lancé, mardi, une proclamation incendiaire, compliquant la tâche du Comité de la Douma, ont maintenant consenti à adhérer au nouveau gouvernement, à condition qu'il y ait des élections générales pour la convocation d'une Assemblée Constituante. » Ainsi nos camarades ont conservé leur indépendance et leur liberté d'action.

Les efforts de la presse de mensonge pour tromper l'opinion sont comiques. Nous aurions beau jeu à relever les erreurs des uns, les sottises des autres. Le « Temps » de samedi a publié un filet d'origine douteuse, sans indication de date ou de lieu, où il est dit que « certains éléments outragés voudraient profiter des circonstances pour obtenir des solutions extrêmes », mais que « le gouvernement ne les suivra pas, étant désireux d'une monarchie constitutionnelle ». Et le même journal publie ensuite une dépêche de Londres d'après laquelle Kerensky aurait déclaré qu'en acceptant un poste dans le gouvernement, il restait ce qu'il avait toujours été: un républicain. Dans laquelle montrait-il la situation sous son vrai jour?

Avez-vous remarqué avec quel ensemble, tous les journaux bourgeois ont prétendu que les diverses classes russes avaient présenté une unanimité complète? Pourtant, qui croira que les nobles aient adhéré avec joie au mouvement! Cette classe, « d'essence supérieure » comme elle se nommait elle-même avec orgueil, féodale et réactionnaire, n'a pas abandonné sans résistance ses privilèges et ses domaines. Les cercles militaires supérieurs n'ont adhéré au mouvement qu'avec regret. Et le passé des principaux ministres, leurs déclarations impérialistes, leurs visées sur la Pologne et sur Constantinople, disent leurs tendances. Ces dirigeants sont actuellement obligés de tenir compte de la volonté organisée des masses. Il est nécessaire d'attendre pour conclure sur la répercussion que le soulèvement populaire aura dans l'évolution de la guerre européenne.

ETRANGER

FRANCE

Contre l'alcoolisme. — De nouvelles sections de la Ligue française (présidents d'honneur: MM. Ernest Lavisse, général Pau) adressent leurs vives félicitations au président du Conseil pour le projet de gouvernement tendant à supprimer la consommation de l'alcool pendant la guerre. D'autres sections de la Ligue annoncent le vote de félicitations semblables. C'est bien toute la nation contre l'alcoolisme.

La Ligue est persuadée que cette suppression accroîtrait immédiatement les for-

ces du pays et favoriseraient dans l'avenir le relèvement de la vitalité nationale.

Un maire à poigne. — Le préfet de la Lozère ayant fixé à 14 francs les 100 kilos le prix maximum de la vente des pommes de terre, alors que les producteurs les vendaient couramment 19 et 20 francs, ces derniers refusèrent de se soumettre à cette décision, déclarant qu'ils trouvaient à vendre leurs produits à des conditions plus avantageuses sur place et menacèrent de les livrer à des acheteurs étrangers au département.

En présence de cette menace, le maire de Mende vient de prendre un arrêté interdisant la sortie de la commune, par voie de terre aussi bien que par chemin de fer, des pommes de terre en stock chez les producteurs et chez les expéditeurs.

RUSSIE

La « Femme de la Révolution ». — Le ministre de la justice a donné l'ordre de libérer Catherine Broschkowka, appelée « la Femme de la Révolution ». Elle a passé 35 ans d'exil en Sibérie. Agée de 74 ans, c'est une des plus glorieuses figures du mouvement socialiste russe et international. Elle fut condamnée une première fois en 1878, pour propagande. Sa peine finie, elle fut l'âme de la reconstitution du parti de 1897 à 1900.

Persécutée par la police, cette bonne vieille allait de ville en ville apportant l'enthousiasme et la vaillance à ses amis politiques. Pendant sept ans, elle fut introuvable pour la police secrète. A la fin, trahie par Azef, elle fut prise, et déportée dans le gouvernement de Simbirsk. Puis on l'interna à Kirensk sur la Léna. Le parti révolutionnaire réussit à la faire évader en envoyant une comparse lui rendre visite. Celle-ci, prit les habits et la place de C. Broschkowka, pendant que cette dernière gagnait le large. Mais elle était arrêtée à quelques kilomètres d'Irkoutsk, et jugée à nouveau pour sa tentative d'évasion. La bienveillance du ministre républicain Kerensky vient de mettre fin à son long martyre.

Abandon de l'enquête sur l'assassinat de Raspoutine. — Le ministre de la justice Kerensky a ordonné d'abandonner l'enquête ouverte sur l'assassinat de Grégoire Raspoutine.

Il a fait informer le grand-duc Démétrius Pavlovitch et le prince Youssoupow, promoteur et exécuteur du complot contre Raspoutine et dont le premier fut exilé sur le front de Perse et le second, dans le sud de la Russie, qu'ils peuvent rentrer à Pétrograd.

La réaction commence déjà. — Le correspondant du « Times » à Pétrograd exprime quelque inquiétude sur le retard apporté au rétablissement de la vie normale dans la capitale russe. Il attribue cette situation au comité des députés travaillistes, qui tiennent chaque jour des réunions où règne le plus grand désordre et que fréquentent la populace et un certain nombre d'anarchistes.

Selon ce correspondant, ces forcés démagogiques craignent de perdre prochainement la puissance momentanée qu'eux leur a donnée la révolution. Leurs chefs répandent des nouvelles selon lesquelles l'Allemagne se serait insurgée et aurait tué son empereur, tendant ainsi à faire croire à la foule ignorante que la guerre est finie.

« Le premier devoir du gouvernement, conclut le correspondant, est de réduire les forces anarchistes à Pétrograd. Il lui faudra employer les plus grandes précautions et beaucoup de modération dans l'accomplissement de cette tâche. »

Le nouveau gouvernement montre vite le bout de l'oreille. L'ordre va régner à Varsovie Kerensky n'a qu'à se bien tenir.

ITALIE

La cherté de la vie. — Les différents comités socialistes de la Lombardie, réunis à Milan, ont voté une adresse au président du ministère. Ils réclament l'intervention immédiate du gouvernement pour mettre un terme à la question angoissante de la disette des vivres. Ils demandent que certaines denrées soient cédées aux habitants de 10 à

30 % au-dessous de leur prix actuel. De toutes les provinces parviennent des réclamations analogues.

HOLLANDE

L'internement du sous-marin « U-B-6 ». — Le sous-marin « U-B 6 », échoué mardi dernier à Teillevoeteluis, à l'embouchure de la Meuse, vient d'être remis à flot. Le renflouement présenta de sérieuses difficultés, le bâtiment étant entré profondément dans le sable du rivage. De plus, on eut de la peine à trouver une maison qui consentit à se charger de l'entreprise. Le sous-marin a été remis aux chantiers de la marine. Il sera interné, son entrée dans les eaux néerlandaises ne pouvant être attribuée à une des raisons prévues par les conventions de la Haye.

ALLEMAGNE

De nouvelles rations de pain. — La « Voix du Peuple » de Chemnitz annonce que l'office municipal de ravitaillement de Dresde a décidé une réglementation nouvelle des rations de pain.

Les personnes ayant un revenu supérieur à 6,500 marks auront, par semaine, 3 livres et demie de pain, celles qui possèdent un revenu entre 3,100 marks et 6,000 marks en recevront 4 livres; pour les revenus au-dessous de 3,100 marks, pour les jeunes gens et les ouvriers occupés à de gros travaux, la ration sera de 5 livres par semaine.

Le sixième emprunt de guerre. — La souscription pour le 6^e emprunt de guerre vient de s'ouvrir. Depuis plus d'une semaine tous les journaux publient déjà des listes de souscriptions émanant de grandes sociétés financières et de grandes entreprises industrielles. Ils publient aussi de vibrants appels signés de personnalités éminentes en faveur de l'emprunt.

Enfin, pour assurer le succès de l'emprunt, on prend une série de mesures pratiques, plus efficaces assurément que tous les appels.

On annonce en particulier que, afin de permettre aux personnes qui ne disposent pas de capitaux disponibles de souscrire dans de bonnes conditions au nouvel emprunt de guerre, l'administration centrale des caisses de guerre vient de décider que l'intérêt dû pour les sommes avancées, qui doivent être employées dans des souscriptions en temps de guerre, serait abaissé de 5 1/4 % à 5 1/8 %.

Une usine de munitions sauta à Cologne. — On mande de Copenhague au journal danois « Kolding » qu'une grande usine de munitions de Cologne a fait explosion jeudi. Plusieurs centaines d'ouvriers ont été tués.

NOUVELLES SUISSES

Séquestre et inventaire du foin. — Le Département militaire fédéral ordonne le séquestre de tous les foins et du regain en dehors de la zone militaire. Un inventaire devra être dressé jusqu'au 24 mars par les communes et communiqué jusqu'au 31 courant par les cantons à l'autorité fédérale.

BERNE. — Groupe socialiste romand. — L'assemblée mensuelle aura lieu le jeudi 22 mars à 8 heures du soir, à la Maison du Peuple. Vu la grande importance de cette assemblée: Election complémentaire au Conseil communal. Protestation concernant le jugement arbitraire de notre camarade Paul Graber, le Comité ose compter sur la participation de tous. Camarades tous debout. *Le Comité.*

SCHWYZ. — Accident. — Le nommé Arnold Durer, 31 ans, employé depuis le début de la mobilisation dans les magasins de l'armée à Seewen, a été serré entre les tampons de deux wagons et a eu la tête complètement écrasée.

SAINT-GALL. — Chute mortelle. — Le jeune Henri Tischhauser transportait du bois près d'Emis lorsqu'il fit une chute au bas d'un rocher et se tua. La victime était âgée de 18 ans.

seront contraires à ma conscience ! dit fièrement Myrto.

Et, le front haut, sans baisser les yeux devant ce sombre regard qui semblait vouloir l'anéantir, Myrto s'éloigna d'un pas rapide, sans écouter la petite voix éplorée de Karoly qui appelait :

— Myrto ! oh ! Myrto !

Elle prit au hasard une allée du parc... Ses tempes battaient avec violence, l'indignation débordait encore de son cœur.

Il fallait vraiment qu'un sentiment tout-puissant — la charité d'un cœur chrétien, la compassion de son âme féminine pour cet enfant traité avec la dernière dureté — eût soudain tout dominé en elle pour que de telles paroles pussent s'échapper de ses lèvres, s'adressant au prince Milcza ! Il avait raison, elle l'avait bravé !... lui qui savait faire courber tous les fronts !

Elle venait de se créer un impitoyable ennemi... Et un peu d'angoisse la serra au cœur en pensant qu'il allait la faire chasser de Voraczy, et interdirait vraisemblablement à sa mère de s'occuper de l'enfant audacieuse qui avait osé, seule de tous, le blâmer et le défier.

Mais elle ne regretterait pas cet acte, elle avait fait là son devoir. Dieu serait toujours avec elle et pourvoirait à tous ses besoins.

Et, tout en marchant, elle priait, se remettant comme une enfant confiante entre les mains de la divine Providence, essayant de calmer l'agitation, l'anxiété de son âme.

Elle reprit bientôt le chemin du retour. Plus paisible, elle envisageait avec une courageuse résignation l'inévitable lendemain... car elle savait que l'orgueilleux prince Milcza ne lui pardonnerait jamais sa révolte.

Elle s'arrêta tout à coup avec un léger cri de surprise. A quelques pas d'elle, contre un arbre,

JURA BERNOIS

DELEMONT. — Phénomènes. — On nous écrit qu'une boucherie de la ville a abaissé de 60 ct. par kilo la viande de veau. Vraiment ! il serait à souhaiter que le prix de toutes les viandes baisse ainsi partout. On se demande d'où vient cette baisse.

— Depuis un certain temps, les jours de marché — mercredi et samedi — on pouvait voir deux jeunes demoiselles, desservantes dans un grand magasin, demander le prix des œufs, puis acheter ce qu'elles pouvaient. Accaparement petit genre. Ces œufs prenaient ensuite le chemin du grand magasin, quartier de la gare, où ils étaient revendus fr. 1.40 la demi-douzaine. Certains ménagères sont mécontentes de ce trafic ayant son petit bénéfice. A nos agents de faire attention dorénavant.

PORRENTROY. — Budget communal. — L'assemblée municipale, réunie dimanche, n'a pas accepté le budget présenté par le Conseil. L'obstruction systématique de M. Boinay s'est de nouveau rélevée dans toute sa splendeur larmoyante.

Nous ne comprenons pas que M. le Président des assemblées n'ait pas rappelé M. Boinay à l'ordre et ne lui ait pas dit de développer sa motion au moment opportun. Il est plus que probable, en traitant chapitre par chapitre, que notre budget aurait été adopté, vu que le Conseil était là pour donner toutes les explications voulues.

Ca continue. — Hier à 11 heures 30, sont arrivés à Porrentruy trois alpins français, jeunes hommes de 22 ans, très bien portants, qui se sont rendus à nos troupes à la frontière. Ils ont été dirigés sur Delémont.

ST-IMIER. — Conseil municipal. — Séances des 14 et 17 mars 1917.

Il est pris acte de la démission de M. Albert Scherz, comme membre de la commission de taxation, avec remerciements pour les services rendus.

MM. Meier et Bøgeli sont délégués comme représentants du Conseil municipal dans la commission pour l'étude de la simplification de l'administration municipale.

Le Conseil prend diverses décisions concernant des cas graves d'indiscipline scolaire dont la commission d'école primaire lui donne connaissance.

Il prend connaissance des sanctions intervenues contre des conducteurs de chevaux qui s'étaient mal conduits lors de la mobilisation des chevaux du 26 janvier dernier. Le commandant territorial II a infligé jusqu'à 15 jours de prison à leurs frais.

En réponse à la requête du Conseil municipal, la Direction de police du canton de Berne annonce par missive du 10 courant qu'elle est d'accord d'autoriser exceptionnellement les travaux de culture de pommes de terre et autres légumes le dimanche matin. Cette autorisation est accordée exclusivement aux personnes dont les occupations ne permettent pas de faire tous les travaux nécessaires pendant la semaine. Une telle interprétation ne lèse pas l'article 2 du règlement sur le repos dominical de la commune de St-Imier. En conséquence le Conseil invite les personnes qui voudront bénéficier de cette autorisation, à s'annoncer au Secrétariat municipal.

Par lettre du 14 courant, la Bourgeoisie informe qu'elle ne peut mettre à la disposition du public des terrains aux abords du village pour la culture des pommes de terre, attendu que toutes ses parcelles sont déjà louées. En revanche, elle offre des terrains au Mont-Soleil. MM. Bøgeli et Schweingruber sont chargés de faire au plus vite une tournée chez les propriétaires de terrains aux abords du village afin d'obtenir qu'ils mettent des parcelles à la disposition du Conseil municipal; ils présenteront leur rapport pour la prochaine séance.

Une publication sera faite pour inviter les personnes qui ont l'intention de planter des pommes de terre et qui désirent se procurer des semens, à s'annoncer au se-

crétariat municipal jusqu'à la fin du mois de mars au plus tard. Le prix des pommes de terre pour semens que la Commune s'est procurées est fixé à fr. 26 les 100 kilos.

Conférence Humbert-Droz. — Le public de notre localité — et des villages voisins — entendra l'intéressante conférence de notre camarade J. Humbert-Droz: « Socialisme et Christianisme », sujet important et actuel, pour ceux qui réfléchissent sur les idées généreuses. Nous convions la population, la classe ouvrière particulièrement, aux Rameaux, ce soir à 8 1/4 heures. Venez-y nombreux, en famille.

Union des Socialistes-chrétiens.

Après la manifestation de dimanche

Nous publions encore quelques lettres de nos camarades. Et nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous manifestent leur dégoût de la condamnation de Porrentruy, par leurs adresses et par leurs dons.

Peseux, le 17 mars 1917.

Camarade E.-P. Graber, rédacteur,
La Chaux-de-Fonds.

Cher camarade,

Le Comité de la section socialiste de Peseux, réuni ce soir en assemblée ordinaire, après avoir pris connaissance du jugement qui vous frappe, vous exprime toute sa sympathie et vous approuve dans la lutte que vous menez contre les abus militaires et spécialement contre la Justice des Galonnés.

La condamnation inique qu'on vous a octroyée, vous honore et les persécutions souffertes hâteront le triomphe de la bonne cause.

* * *

Les délégués de l'Association Seelandaise du Parti socialiste, réunis en séance régulière à Bienne le 18 mars 1917, protestent contre la condamnation qui frappe le camarade E.-P. Graber, conseiller national et constate que sous le régime des pleins pouvoirs et de la dictature du sabre, ce sont les honnêtes gens qui sont condamnés à la prison, tandis que Bircher et les autres du genre sont donnés en exemple au peuple.

La condamnation du Rédacteur de « La Sentinelle » montre une fois de plus la nécessité de la suppression des tribunaux militaires.

Ils adressent au camarade E.-P. Graber l'expression de leur profonde sympathie et se déclarent solidaires avec lui.

Association seelandaise
du Parti socialiste.

* * *

Le parti socialiste genevois proteste énergiquement contre la condamnation arbitraire du camarade E.-P. Graber, rédacteur de la « Sentinelle », à 8 jours de prison par le tribunal territorial II.

Proteste contre l'existence de l'institution surannée des tribunaux militaires et demande une fois de plus, leur suppression.

Revendique une entière liberté de presse permettant de faire connaître à l'opinion publique les actes absurdes de la gent galonnée et se sépare aux cris de:

A bas les tribunaux militaires!

A bas le militarisme!

Vive la liberté!

* * *

Une appréciation sur les tribunaux militaires

La condamnation de notre dévoué camarade Paul Graber qui, avec un dévouement illimité ne cesse de défendre les prérogatives des opprimés a suscité un très vif sentiment de réprobation contre les tribunaux militaires.

Le public a pu constater qu'il arrive fréquemment que cette institution n'est pas basée sur des principes démocratiques. Elle sanctionne l'esprit de caste.

Certains officiers s'imaginent qu'ils ont un droit absolu sur leurs subalternes. Ils se

heureusement de très grave, s'empressa de répondre Myrto.

Sur le seuil apparaissait l'ispan, petit homme aux traits accentués et à la physionomie sèche, que Myrto se rappela avoir rencontré deux ou trois fois au château.

Lui aussi la reconnut et s'inclina avec empressement.

— Quelle circonstance nous vaut l'honneur de la visite de Votre Grâce ?

— Je vais vous l'expliquer... Allons, mon petit Miklos, n'ayez pas peur, dit Myrto en posant sa main sur la tête de l'enfant tout tremblant.

— Peur ?... Pourquoi ? At-il fait quelque sottise ? dit l'ispan d'un ton menaçant.

Myrto fit alors le récit de ce qui s'était passé... L'ispan bondit, le regard furieux, tandis que sa femme s'écriait avec colère :

— Chassé !... Ah ! le misérable enfant ! il sera notre perte, notre déshonneur !

— Coquin, gronda le père en étendant le poing vers l'enfant. Tu n'avais qu'à obéir... tu n'avais que cela à faire, entends-tu, scélérat ?

Et il s'avança vers Miklos, la main levée.

Mais Myrto se plaça résolument devant le petit garçon.

— Non, je ne veux pas que vous le frappiez ! dit-elle en posant sur l'ispan son beau regard sévère. Il ne le mérite pas, ce qui est arrivé est surtout de ma faute... Promettez-moi de ne pas le battre ?

— Ah ! non, par exemple ! Il en aura aujourd'hui, et demain, et plus tard encore ! Heureux encore si ce misérable ne me fait pas encourir la disgrâce de Son Excellence ! Alors, si je perds ma place, que deviendrons-nous avec nos cinq enfants ?

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA SENTINELLE »

22

L'EXILÉE

PAR

M. DELLY

(Suite)

Mais Myrto se leva brusquement, dans un mouvement de révolte impossible à maîtriser.

— C'est odieux !... Vous ne devez pas lui demander cela ! Cet enfant a une âme comme vous, il vous est interdit de le traiter comme un animal !

Un regard étincelant, où se mêlaient à la fois la stupeur et la colère, se posa sur elle, dont le visage s'empourprait d'indignation.

— De quel droit osez-vous me blâmer ? dit le prince d'un ton frémissant d'irritation intense. Vous avez de singulières audaces, mais je vous assure que je ne suis pas homme à les supporter !

— Et moi, je ne puis voir commettre l'injustice sans protester ! dit fermement Myrto en soutenant avec une intrépidité fière ce regard qui eût fait trembler tous les habitants de Voraczy.

Très pâle, les veines de son front soudainement gonflées, le prince se leva brusquement...

— Retirez-vous, dit-il violemment, en étendant la main dans la direction du château. Je ne supporterai jamais que l'on discute mes volontés et encore moins que l'on me brave !

— Cependant ne vous attendez pas à me voir courber la tête devant ces volontés lorsqu'elles

livrent à des actes illicites, sans être punis. Il est triste de constater que dans notre république les tribunaux militaires n'ont pas encore été abrogés.

Quand donc les autorités voudront-elles sanctionner la volonté populaire qui s'est prononcée avec force par l'initiative lancée contre les tribunaux militaires. Le peuple est-il souverain dans notre démocratie? On se le demande.

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 16 mars 1917.

Le professeur Spinner, en un bref exposé, démontre ce qui reste encore à faire pour l'étude biologique de la flore jurassique. Il s'adresse à tous ceux qui en auraient le loisir afin d'accumuler les renseignements suivants: températures à diverses altitudes, à des expositions variées, dans des forêts de toutes espèces, dans des sols de toute nature à des profondeurs multiples; direction et intensité des vents sur nos sommets, intensité d'éclairement dans des localités nombreuses; influence des cultures et du bétail sur la végétation; transformations opérées par les drainages, etc.

Toutes les observations pouvant avoir quelque rapport avec la botanique seront les bienvenues.

M. le prof. Du Pasquier traite ensuite la question de la population. Depuis longtemps les savants ont cherché à exprimer par des formules les mouvements du chiffre des populations. En 1693, l'astronome Halley, guidé par les observations d'un ecclésiastique de Breslau, admit que les populations demeureraient stationnaires. Cette hypothèse dura ce que peut durer une théorie aussi évidemment fautive.

Vers 1765, notre génial compatriote Euler émit une hypothèse plus plausible qu'il énonça comme suit: Les variations de la population sont en progression géométrique quand le temps est en progression arithmétique. Cela signifie sommairement qu'au bout de 1, 2, 3, 4 espaces de temps égaux, la population serait 2, 4, 8, 16 fois plus grande. Un accroissement aussi rapide ne s'observe dans aucune nation, la théorie eulérienne est donc aussi inexacte.

Un auteur moderne, Verhulst de Bruxelles, guidé surtout par les écrits de Malthus, fit observer que les choses ne se passent pas aussi mathématiquement et que les facteurs de variation sont surtout économiques. D'après lui, cela dépend surtout de la quantité de subsistances à disposition de chacun. La population doit d'abord augmenter rapidement, puis les subsistances se raréfiant proportionnellement, l'augmentation diminue jusqu'à se rapprocher de zéro. Cette théorie néglige les populations en voie de décroissance telles que celles de l'Irlande qui de 8,200,000 habitants en 1841 est tombée à 4,500,000 habitants en 1901.

C'est cette lacune qui a poussé M. Du Pasquier à chercher une expression mathématique applicable à tous les cas: il a trouvé que: «la force numérique de la population doit être une fonction continue du temps et le taux d'accroissement instantané est la dérivée logarithmique de cette fonction». Des courbes établies d'après cette loi en montrent l'exactitude lorsqu'il ne s'agit que de décades au maximum; elle ne saurait en tout cas servir à prédire les mouvements de population à longue échéance.

Nous avons cité Malthus. C'était un ecclésiastique anglais dont l'ouvrage capital date de 1803. Il y disait particulièrement que la population s'accroît proportionnellement beaucoup plus vite que la quantité de subsistances, ce qui est faux; et qu'en cas de disette, les riches pouvant toujours se payer ce qu'ils veulent, ce sont les pauvres qui devront limiter leur progéniture, ce qui est exact.

Cette théorie purement économique a été complétée par celle de la «capillarité sociale» qui tient compte des facteurs biologiques et physiologiques. Les taux de la natalité et de la mortalité tiennent à des causes complexes; obligations sociales, civilisation plus ou moins raffinée, développement trop intellectuel, dégénérescence des races trop jouissances ou trop fatiguées par l'alcoolisme, les maladies vénériennes, la tuberculose. Il y a enfin le facteur catastrophal de la guerre qui sélectionnant les hommes au rebours du plus grossier bon sens, précipite la ruine et la décadence des peuples.

blic bourgeois, qui s'imagine aisément que nous socialistes, ne sommes que des violents et des haineux, en est sorti abasourdi.

Le comité d'organisation avait espéré que les autorités scolaires ou ecclésiastiques auraient tout au moins tenu à connaître le rôle que nous croyons devoir assigner à la jeunesse. Vu le caractère politique des organisateurs, nos édiles se sont abstenus prudemment. Que c'est beau la neutralité!

Le lendemain toutefois, un sermon toucha le même sujet. Je regrette de n'avoir pu l'entendre; j'aurais plus de précision à vous apporter; un auditeur me l'a résumé en cette phrase: «Notre pauvre monde comprend des bouillants, des tièdes, et des indifférents. Tous ont leur rôle et leur nécessité». Vous devinez dans quelle catégorie nous sommes classés et je vous demande s'il est possible à un pasteur de tolérer les tièdes et les indifférents dans la lutte contre le Mammonisme.

Il est particulièrement regrettable que nos pasteurs aient aussi peu d'indépendance. Les idées nouvelles les remorquent malgré eux; ils n'évoluent que par nécessité. Ils se refusent à jouer le rôle d'avant-garde auquel leur culture, leurs fonctions et surtout leur idéal chrétien les appellent, et que les esprits jeunes souhaitent pour eux. H. S.

NEUCHÂTEL

Les bœufs chers. — L'une des principales maisons de boucherie de Neuchâtel, vient d'acheter d'un agriculteur de environs, trois bœufs pour le prix de 5700 francs! A ce taux-là, on comprend pourquoi la viande augmente de prix.

Concert militaire. — Avec le bienveillant concours de quelques amateurs, la fanfare du régiment... stationné dans notre voisinage, donnera ce soir, au Temple du Bas, un concert destiné à venir en aide, sous diverses formes, à la troupe.

Pas de fête scolaire. — La Commission scolaire de Neuchâtel a décidé de supprimer cette année, en raison des circonstances actuelles, la Fête de la Jeunesse qui avait été fixée au 14 juillet. Le crédit de 3200 fr. qui figure au budget à cette intention sera affecté à une œuvre scolaire.

LE LOCLE

Comité du parti. — Assemblée ce soir, à 8 heures précises, au Cercle des travailleurs. Ordre du jour d'une grande importance. Qu'aucun camarade ne manque à l'appel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le prix du pain. — La Commission économique, réunie hier soir, a discuté la question du ravitaillement. Le prix du pain pourra être maintenu au taux actuel pendant un mois environ. La commission a prié le Conseil communal d'étudier la question de l'introduction de la carte de lait, en vue de remédier à la pénurie de cette indispensable denrée.

Un parent de Protopopoff. — On nous communique qu'un beau-frère de Protopopoff habite notre ville. C'est un ouvrier mécanicien, père de famille. La femme de l'ancien ministre russe est une Suisse authentique.

Concert Busoni. — Le programme du concert de jeudi soir au Théâtre comprend des œuvres de César Franck, Bach-Busoni, Schumann, Chopin et Liszt. — De bonnes places numérotées et non numérotées sont encore en vente au magasin de musique Beck, rue Neuve.

Rappel. — Soirée littéraire musicale à Beausite. Voir le programme aux annonces.

Etudiants de la Bible. — La société des étudiants de la Bible donnera demain jeudi, à l'Amphithéâtre une conférence sur le Jugement dernier, question obscurcie par les «crédos» et traditions humaines basées sur l'égoïsme. Eprouvons toutes choses et retenons ce qui est bon, car les préjugés sont à la base de beaucoup d'erreurs. Des projections lumineuses agrémenteront la conférence (Voir aux annonces.)

Dons. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

Fr. 6.— pour les Soupes scolaires, des fossoyeurs de M. Unternährer.
Fr. 30.50 pour l'Hôpital, anonyme.

LA GUERRE

La situation

Des nouvelles de Russie sont brèves. On fait partiel le bilan des journées passées. Un complément de la déclaration Miloukof affirme la volonté du nouveau gouvernement de poursuivre la lutte à outrance contre l'Allemagne. Quelques communiqués semblent annoncer une réaction contre les éléments avancés de la Révolution. Un tsar s'en va, un autre vient, la bourgeoisie demeure. Le peuple croyait lutter pour la liberté, «les libéraux» créent un nouvel empireur. Pendant quelques jours les flammes rouges de l'Internationale ont flotté sur les palais. Mais l'habileté bourgeoise a su amadouer le peuple, dont elle craignait la colère. On l'a renvoyé à ses taillis. Et pendant qu'il s'en retournait, pris aux spécieuses paroles, mais grognant encore, vite on a dépendu et remballé les sanglantes bandières. Le calme règne à Pétrougrad!

En France, le nouveau ministère est constitué. M. Ribot, abandonne les finances. Il reprend le ministère des affaires étrangè-

res qu'il a déjà occupé de 1890 à 1892. Ce sera son quatrième ministère, le premier datant de 1892 et 1893, le deuxième de 1895 et le troisième — tout à fait éphémère — de quelques semaines avant la guerre. Il est avocat à la Cour d'appel de Paris, député du Pas-de-Calais et membre de l'Académie française.

Le dernier acte de Briand a été l'envoi à Pétrougrad d'un message en réponse à la communication de Miloukof.

En Angleterre, Lloyd George cherche à gagner du temps pour savoir si la révolution continue à bien tourner. Il renvoie à jeudi le dépôt de sa motion de félicitations à la Douma.

Selon une dépêche de Suède, l'assassinat de l'ambassadeur anglais en Russie se confirmerait.

M. Bonar Law, n'a pas caché que les dépenses continuent à croître. Pour l'année fiscale clôturant le 31 mars, les dépenses journalières atteignent 150 millions de fr. La dette de l'Angleterre atteint 99 1/2 milliards, dont plus de 24 milliards d'avances aux Alliés et aux Dominions.

Le front occidental s'apaise un peu. Les Allemands reculent en cherchant à s'accrocher. Leur résistance devient plus sensible. Une arrière-garde de troupes de couverture masque la retraite qui se fait, suivant Berlin, en détruisant les voies de communication et en laissant des vivres pour cinq jours à la population abandonnée.

Les Français protestent contre cette version. De nombreux villages ont été incendiés et la population est sans nourriture et sans abri. Les Anglais avancent en France et en Mésopotamie et ne sont pas très causeurs.

Le front balkanique se réveille sur le Vardar et à Monastir. Les Turcs ordonnent la mobilisation générale.

Dans la Méditerranée un cuirassé français, type Danton, a été coulé par un sous-marin allemand. Les Etats-Unis avancent toujours à grands pas vers la guerre!!!

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

L'avance rendue difficile.

Entre l'Avre et l'Aisne, peu de changement au cours de la nuit. Nos éléments avancés ont progressé légèrement; ils tiennent toujours contact avec l'ennemi. L'avance est devenue plus difficile en raison de la destruction de toutes les voies de communication et du mauvais temps.

En Champagne, la lutte d'artillerie signalée hier a cessé cette nuit; aucune action d'infanterie.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont lancé à plusieurs reprises de nouvelles attaques sur nos positions entre le bois d'Avocourt et la cote 304. L'ennemi a été chaque fois repoussé par notre feu et a subi des pertes sérieuses sans obtenir aucun résultat.

En Alsace, rencontre de patrouilles dans le bois Carspach; nous avons fait des prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqué anglais

La poursuite de l'ennemi s'est continuée aujourd'hui. Notre cavalerie et nos avant-gardes refoulent les arrières-gardes allemandes. Le terrain conquis s'étend sur une profondeur de trois à douze kilomètres.

Quarante nouveaux villages sont tombés en nos mains. L'ennemi a exécuté ce matin des coups de main sur nos tranchées vers Loos et au nord-est d'Ypres. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Communiqué allemand

Dans la région abandonnée à l'occupation de l'ennemi, des deux côtés de la Somme et de l'Oise, il s'est produit de nombreux combats de détachements d'infanterie et de cavalerie, où les adversaires ont subi de grandes pertes. Les nécessités militaires nous ont obligés à rendre inutilisable, dans la préparation du terrain, tout ce qui pourrait être plus tard utile à l'adversaire pour ses opérations.

Dans le coude d'Ypres, nos patrouilles de reconnaissance ont ramené 12 Anglais de leurs positions.

Entre Lens et Arras, le duel d'artillerie a été vif par intermittence.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Français ont dirigé l'après-midi et la nuit de violentes attaques contre les positions conquises par nous le 18 mars; elles ont été partout repoussées.

Sur la hauteur 304, une de nos compagnies a poursuivi spontanément l'ennemi, qui se retirait, et lui a arraché un autre élément de tranchée de 200 mètres, dont les occupants, 23 hommes, ont été faits prisonniers.

Au cours d'une opération hardie, immédiatement au sud du canal du Rhin au Rhône, 20 Français sont tombés entre nos mains.

FRONT BALKANIQUE

Communiqué français

Succès français - 1200 prisonniers

A la suite d'une série d'attaques très vigoureusement menées, dans la région au nord et à l'ouest de Monastir, en dépit d'une résistance opiniâtre de l'ennemi et de violentes tourmentes de neige, les troupes françaises ont enlevé d'assaut la cote 1248, Snégo, le monastère et le village de Rastani. Toutes les contre-attaques ennemies ont été repoussées. Neuf mitrailleuses et plus de 1200 prisonniers, dont 11 officiers, sont tombés entre nos mains.

Au cours de raids exécutés sur les villa-

ges de Brest et de Poroj, à l'est du lac Doiran et au pied des monts Bèlès, les troupes britanniques ont ramené des prisonniers. L'ennemi a réagi en bombardant Monastir avec des obus asphyxiants.

Communiqué allemand

Le combat qui dure depuis sept jours entre les lacs d'Ochrida et Prespa, ainsi que sur la hauteur au nord du plateau de Monastir, n'ont rapporté aux Français, hier non plus aucun succès. Leurs troupes d'assaut se sont avancées sur un large front contre nos positions entre les deux lacs, ainsi qu'au nord de Monastir. Toutes les attaques ont échoué sous notre feu et en certains points dans des corps à corps. Nos troupes et les troupes alliées se sont très bien battues.

Au nord du lac Doiran, plusieurs Anglais ont été dispersés par le feu de l'artillerie.

SUR MER

Un cuirassé du type "Danton", coulé.

Berlin, 20 mars.

Un de nos sous-marins, commandé par le capitaine-lieutenant Morath, a coulé au moyen d'une torpille, le 17 mars, dans la Méditerranée occidentale un grand navire de guerre français de la classe "Danton", escorté de destroyers. Le navire de ligne qui s'avancait en zigzag s'est penché fortement après avoir été atteint et a sombré en 45 minutes.

Le chef de l'état-major de la marine.

LES DÉPÊCHES

A 7 km. de St-Quentin

PARIS, 20. — (Havas). — Communiqué officiel:

De la Somme à l'Aisne, nos troupes, tout en réalisant de nouveaux progrès, ont procédé à l'occupation de la zone reconquise.

Au nord de la Somme, notre cavalerie a poussé jusqu'aux environs de Rouny, à 7 km. de St-Quentin, où elle a donné la chasse à des patrouilles allemandes. Au nord-est de Chauny, notre infanterie a occupé Ternier. Dans la journée, elle a franchi le canal de St-Quentin. Quelques escarmouches assez vives avec des détachements ennemis se sont terminées à notre avantage.

Au cours de cette poursuite de plusieurs jours nous n'avons subi sur tout l'ensemble du front que des pertes insignifiantes.

Partout, sur notre passage, nous avons pu constater des preuves de vandalisme systématique. Les destructions accomplies par l'ennemi n'ont la plupart du temps aucune utilité militaire.

Cet après-midi, nos aviateurs ont signalé que les ruines historiques de Coucy ont été détruites par une explosion. En évacuant Noyon, l'ennemi a emmené de force 50 jeunes filles de 15 à 25 ans.

La révolution russe

Les gouverneurs remplacés

Le gouvernement provisoire a décidé d'écartier tous les gouverneurs et vice-gouverneurs de province et de les remplacer provisoirement par les président de zemstvos, agissant en qualité de commissaires intérimaires. Une milice remplacera la police locale.

Le grand-duc Nicolas ne sera pas généralissime

Le gouvernement provisoire a été obligé de faire des concessions aux sentiments révolutionnaires. Il avait désigné le grand-duc Nicolas comme généralissime. Il juge nécessaire d'annuler cette nomination, malgré la popularité de celui-ci pour mettre fin à une propagande malveillante.

L'assassinat de l'ambassadeur anglais
STOCKHOLM, 20. — La légation anglaise de Stockholm confirme l'assassinat de l'ambassadeur britannique à Pétrougrad.

200 ouvriers congédiés

BROC, 21. — Serv. part. — La chocolaterie Cailler à Broc, se voit obligée de renvoyer 200 ouvriers et ouvrières à cause de la pénurie de matières premières.

Arrivée et départ de diplomates

BERNE, 21 (serv. part.). — Le consul suisse Dimicher accrédité auprès du gouvernement de Buenos-Airés, vient de rentrer au pays. Le ministre Radefi, à Berne, a été autorisé par la Bulgarie à quitter la Suisse. Il sera remplacé incessamment.

La houille en Suisse

BERNE, 21. — (Serv. part.) — Hier s'est constituée l'association suisse pour la recherche du charbon de terre. Le capital est composé de part de 5,000 francs chacune, formant un total de 800,000 francs. Y ont adhéré, la Confédération, le canton de Berne, les usines à gaz, les compagnies de chemins de fer, et de nombreux industriels.

Le syndicat de la tourbe

BERNE, 21. — (Serv. part.) — La Commission qui avait été nommée par la Confédération présidée par M. Schulthess pour la création d'un syndicat de la tourbe, a siégé au Palais fédéral. La semaine prochaine elle présentera un rapport favorable à la création de la société; à l'assemblée constituante.

Ali Courvoisier condamné

DELEMONT, 21. — (Serv. part.) — Ali Courvoisier a passé hier devant le tribunal militaire qui l'a condamné à 3 mois de prison, dont à déduire la préventive.

MEUBLES PROGRÈS SONT LES MEILLEURS

DIMANCHE 25, LUNDI 26 et MARDI 27 MARS 1917
à 8 1/4 heures du soir,

Sous les auspices de la Croix-Bleue
AU TEMPLE FRANÇAIS

3 Conférences

publiques et gratuites

par

FRANK THOMAS

SUJET :

P-32035-C 4376

La grande guerre et les vaincus victorieux

Lundi et mardi dès 4 heures après-midi, Réunions religieuses,
dans la Grande salle de la Croix-Bleue, Progrès 48.

Salle des Rameaux, Saint-Imier

Mercredi 21 Mars, à 8 1/4 heures du soir

Conférence publique et contradictoire

par **J. Humbert-Droz, pasteur**

sous les auspices du Groupe socialiste chrétien de St-Imier-Sonviller

Sujet :

Christianisme et Socialisme

Notre camarade ayant instamment offert la contradiction, nous adressons une invitation particulière à Messieurs les pasteurs, ainsi qu'aux militants du parti socialiste.

4383 Le Comité.

Société Coopérative de Consommation
de Bienne

Assemblée générale extraordinaire

à la TONHALLE de Bienne

le VENDREDI 30 MARS 1917, à 8 1/4 heures du soir

Légitimation: Le livret de sociétaire.

TRACTANDA :

1. Ce qui se passe dans le magasin de combustibles.
2. Faut-il liquider notre laiterie ?

4379

Acheveurs d'échappements

Les petites et grandes pièces trouveraient
emploi lucratif à la

Fabrique MOVADO
Parc 117-119, La Chaux-de-Fonds

Pour se raser

Savon en bâton, depuis 75 cent. pièce. Savon en poudre, depuis 45 cent. la boîte. Pinceaux et Blaieaux, depuis 1 fr. pièce. Cosmétique et Pomme honnoise, 45 cent. pièce. Excellente Pomme pour les cheveux, 75 cent. la boîte. Rasoirs anglais de très bonne qualité, depuis 5 fr. Cuir pour aiguiser les rasoirs, dep. 1 fr. 50. Pierres d'alun. Vinaigre de toilette. Tout ce qui concerne la toilette peut être obtenu chez nous à prix raisonnable et pour chaque achat nous donnons les Timbres d'Escompte Neuchâtelois 5%.

Filets front, très grands, 45 cent. pièce simple cheveux, double 1 fr. 25.

Parfumerie C. DUMONT

Rue Léopold-Robert 12 3927



Amphithéâtre

Judi 22 Mars 1917
à 8 heures du soir

Conférence publique et gratuite

avec Projections lumineuses

Le Jugement dernier

Les nouveaux dieux et la nouvelle terre

4375 Invitation cordiale à tous.

L'Association des Etudiants de la Bible

Dentiers

Pour quelques jours seulement, je paierai les vieux dentiers hors d'usage, 1 fr. la dent. — S'adresser à **E. DUBOIS**, acheteur autorisé, rue Numa-Droz 90, La Chaux-de-Fonds. P21453C 4380

Mme V^{ie} A. GRANIER-BARBIER

Rue du Puits 15
Rubans, Broderie, Peignes, Camisoles, Calcéons, Bas, Chaussettes en tous genres 3588

Lectures pour Tous de la guerre sont achetées à bon prix, suivant leur état, par M. P. Gosteli-Seiter, Bibliothèque encyclopédique circulaire, rue du Stand 14.

Tapissier-Décoration

M.-A. FEHR, rue du Puits 9
Divans, Stores extérieurs et intérieurs, Literie, Rideaux. 1899

Cordonnier

Un ouvrier peut entrer de suite chez **Cél. Jaccottet**, à Porrentruy. P806P 4326

Acheveurs

2 bons acheveurs 13 lig. ancre sont demandés au comptoir Parc 51. 4384

Apprenti Coiffeur

On demande de suite un jeune homme libéré des classes pour apprendre le métier de coiffeur-posticheur. S'adresser chez **J. Heimerdingger**, Léopold-Robert, 19. P-21454-C

Apprenti serrurier Jeune homme intelligent, fort et robuste est demandé pour de suite ou pour Pâques à la Serrurerie Edouard Bachmann, 5, rue Daniel-Jeanrichard. 4340

PROGRÈS

VISITEZ AU REZ-DE-CHAUSSÉE
notre Rayon récemment agrandi de

Tabliers

Choix immense — Bon marché réel

MAISON DE CONFIANCE

Mesdames !!

Regardez bien la réclame de la concurrence et comparez avec nos marchandises

Tabliers de ménage, avec poches,	Fr. 1.25
Tabliers de ménage, avec poches et volants,	1.75
Tabliers de ménage extra larges, avec poches,	2.25
Tabliers de ménage extra larges, av. poches et volants,	2.45
Tabliers de ménage, rayés, extr. larg., av. poches et vol.,	2.90
Tabliers à bretelles, très jolis modèles,	1.35, 1.25
Tabliers à bretelles, très jolis modèles et garnitures,	1.50
Tabliers à bretelles, très jolis modèles, 1 ^{re} qualité,	1.75
Grands Tabliers-Blouses, toile solide,	3.75
Grands Tabliers-Blouses, demi-manches, toile solide	4.25
Grands Tabliers-Blouses, toile solide, choix énorme,	4.90
Grands Tabliers-Blouses, choix énorme dans les façons,	5.75
Grands Tabliers-Blouses en satin fantaisie	8.50, 7.50, 6.80
Tabliers fantaisie, satin, toutes nuances,	2.95, 2.50, 1.95
Tabliers fantaisie, blancs, avec broderie,	3.50, 2.95, 2.50, 1.95, 1.45, 1.25
Tabliers p ^r fillettes, prix sel. grand ^r ,	1.10, 1.25, 1.35, 1.40, 1.50
Tabliers à manches, pour garçons, selon grandeur, dep.	2.40
Tabliers jardiniers, pour garçons, selon grandeur, dep.	0.95

On est prié de profiter des prix offerts seulement pendant cette vente spéciale

Envoi contre remboursement

Magasin de Soldes et Occasions

10, Rue Neuve, 10 - La Chaux-de-Fonds
Vis-à-vis de la Pharmacie coopérative 4377

Se recommande, **Achille BLOCH**, soldeur, La Chaux-de-Fonds.

Etat-civil du Locle

Du 20 mars 1917

Naissance. — Charlotte-Sophie, fille de Jules-Albert Meyer, maréchal, et de Jeanne née Matthey-Prévost, lucernoise et neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Vuilleumier, Charles-Alfred, bernois et neuchâtelois, et Fischer, Hélène-Elisabeth, soleuroise et neuchâteloise, les deux horlogers. — Racine, Tell-Armand, agriculteur, neuchâtelois, et Richard, Marguerite-Hélène, bernoise.

Etat-civil de Neuchâtel

Mariage célébré. — 16. Paul-Charles-Auguste Frieden, commis-greffier, et Mathilde-Rosa Bianchi, compositrice, les deux à Neuchâtel.

Naissances. — 10. Edouard-Albert, à Jean-Gottfried Wyler, représentant de commerce et à Marie née Herren. — Yvonne-Blanche, à Emile-Ferdinand Butty, couvreur, et à Anna-Louise née Racine.

Décès. — 16. Sophie-Hélène née de Dardel, épouse de Jules Berthoud, née le 31 juillet 1851. — Louise-Henriette Schwab, pensionnat, née le 8 octobre 1852. — Charles-André, fils de Justin-Edouard Matthey, né le 30 janvier 1907. — Rosine-Philomène, née Lambert, veuve de Charles Bengerel, cuisinière, née le 13 décembre 1859.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 20 mars 1917

Naissance. — Maître, Sophie-Bertha, fille de Alexandre-Joseph, employé au tram, et de Lina-Martina née Kocher, Bernoise.

Promesses de mariage. — Froidevaux, Roger-Paul-Charles-Joseph, photographe, et Schwartz, Louise-Elyette, horlogère, tous deux Bernois. — Langenegger, Friedrich, menuisier, Bernois, et Jeanneret, Mathilde-Alice, commis, Neuchâteloise. — Ulrich, Charles-Adolphe, brasseur, et Robert-Nicoud, Nelly, sans profession, tous deux Neuchâtelois. — Racine, Tell-Armand, agriculteur, Neuchâtelois, et Richard, Marguerite-Hélène, ménagère, Bernoise. — Courvoisier, Alexandre, photographe, Neuchâtelois, et Schüpfer, Hélène, sans profession, Neuchâteloise et Lucernoise.

Décès. — Incinération N° 579 : Méroz, Emma, Bernoise, née le 28 septembre 1842, domiciliée et décédée au Locle. — Incinération N° 580 : Grandjean, Fritz-Henri, Neuchâtelois, né le 23 octobre 1851, domicilié et décédé au Locle. — Incinération N° 582 : Decoux née Eichhorn, Cécile-Elisabeth, Fribourgeoise, née le 4 mai 1852, domiciliée et décédée à La Ferrière. — 2771. Liniger, Jean-Gottlieb, veuf de Elisabeth née Scherz, Neuchâtelois et Bernois, né le 15 octobre 1837.

Canton

La Chaux-de-Fonds

COIFFE BIEN ET BON MARCHÉ

Qui indiquerait l'adresse d'un bon suisse établi en Angleterre ? — Ecrire sous chiffres **J-4348-S** au bureau de la SENTINELLE.

La personne bien connue qui a enlevé un couvre-lit dans un bûcher de la maison rue Léopold-Robert 140, est priée de le rapporter. Si dans les trois jours il n'est pas rendu, plainte sera portée. 4346

Commissionnaire. On demande petite fille pour faire quelques commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 2^{me} étage. 4343

A vendre 15 lapins de race, une baraque, 40 m. de treillis (2 m. haut), plus une barrière en fer à deux portes ayant coûté fr. 50, cédée à fr. 15. S'adresser Crétets 145, 1^{er} étage à droite. 4308

A vendre à bas prix une poussette à 4 roues ainsi qu'un pont pour un petit char. — S'adresser rue Numa-Droz 109, au 2^{me} étage à gauche. 4327

Commissionnaire entre ses heures d'école est demandé. — S'adresser chez M. Paul Droz. Succès 5. 4336

Bijouterie or, platine et argent est achetée aux meilleures conditions chez M. Perrin-Brunner, rue Léopold Robert 55. 4197

Couturière Jeune fille est demandée comme apprentie. S'ad. chez M^{me} Jeanmaire Antoine, rue du Nord 133. 4378

Jeune garçon. On demande un jeune garçon désireux d'apprendre l'allemand et pour aider aux travaux de la campagne. — S'adresser à M. Emile Bourquin, à Villaret. 4323

On demande une jeune fille pour faire le ménage. — S'ad. à la boucherie Passage du Centre. 4205

Il est mort vaillamment.

Madame et Monsieur Charles Gisiger-Stuedler et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Stuedler et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Henri Prétôt-Stuedler et leurs enfants, à Combe-Garot (Boudry) ;
Monsieur et Madame Georges Stuedler et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Arthur Stuedler ;
Monsieur et Madame René Stuedler,
et familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Alcide VERMOT

Sergent au 1^{er} Rég^t d'infanterie
décédé le 20 septembre 1916, dans la SOMME, dans sa 23^{me} année.
La Chaux-de-Fonds, le 20 mars 1917. 4360

Baltes, Lettons et Allemands

Nous donnons la suite des documents publiés par les soins de Dr A. Forel, dans notre numéro de mercredi passé.

L'appétit de conquête de la Russie

Sous ce titre vient de paraître le premier cahier d'un ouvrage de Richard Pohle. L'auteur, un Balte qui a vécu de nombreuses années comme fonctionnaire officiel à Pétersbourg, donne ici une traduction allemande d'un travail militaire et politique, présenté au tsar en 1900, par Kouropatkine, alors qu'il était ministre de la guerre...

Ob-Ost

(Pays conquis par Hindenburg en 1916 dans le nord de la Russie)

... C'est là un «nouveau territoire», dans le sens le plus audacieux du terme...

Pays baltes et lithuaniens

Le député Stiffner vient d'écrire entre autres: «Les Baltes sont germaniques dans l'âme (kerndeutsch), avec le sens de la domination à laquelle ils sont habitués. Ils connaissent l'ennemi qui veut leur enlever l'héritage acquis par leurs ancêtres. Le ministre russe veut mettre un terme à leur terres nobles et à leur siège au Landtag par une loi, les soumettant aussi aux zemstvos. Si les Russes restent, la race balte est perdue et avec elle une parcelle de germanisme.» Le journal «Stimmen aus Ostten» appuie ces mots, mais prétend que les Baltes ont toujours considéré les Russes comme les ennemis les plus acharnés de leur mentalité germanique.

Le problème de la mer Baltique

... Le territoire de la mer, baltique est le point d'appui d'Archimède qui fait mouvoir le monde russe. Quiconque le possède peut commander à la Russie et en outre gagner des millions en péages et transports.

Umschau im Osten

... L'Angleterre tente maintenant une pénétration pacifique de la Russie, avant tout des pays baltes... Plus que jamais en regard de ces plans anglais, nous devons pousser à la conquête de «tous» les pays baltes. Elle seule peut anéantir l'effort des Anglais de s'établir sur les bords de la Baltique et donner aux entreprises allemandes la possibilité de combattre avec efficacité le commerce anglais là bas en Russie. En effet l'Angleterre ne peut réussir

qu'à l'aide d'une navigation bon marché par les ports russes de la Baltique...

Alfred Geiser.

Pays baltes et Lithuanie

... Les privilèges de la noblesse balte (distillerie et brasserie, etc.) viennent d'être abolis par le gouvernement russe en esquissant l'assentiment de la Douma. C'étaient les derniers restes des prérogatives féodales de la noblesse balte, lui permettant de distiller et de brasser de la bière, de tenir des cabarets dans la plaine, de faire des marchés, de bâtir des fabriques, d'avoir des chasses gardées, de faire la police des territoires, etc... Sous un aspect libéral la mesure du gouvernement russe ne tente à rien moins qu'à ruiner systématiquement le bien-être des Baltes...

Circulaire (Ansiedlungshilfe)

(C'est cyniquement naïf — Forel.)

Le 5 avril 1916, le chancelier allemand dit au Reichstag et ainsi au monde entier, avec des paroles énergiques que les pays occupés à l'Orient ne seraient pas restitués à la Russie.

«La volonté de vaincre qu'ont nos braves guerriers conduits par Hindenburg, assurent que ce but sera atteint.» Les paroles du chancelier tournent nos regards vers l'Orient, où l'avenir nous réserve la solution de questions mondiales d'une grandeur qui n'a jamais existé jusqu'ici, d'une grandeur telle qu'on ne pourra jamais préparer assez les forces qui sont appelées à les résoudre. Nous citons la Courlande où vivent actuellement quelques centaines de mille âmes tandis que des millions pourraient fort bien y vivre.

Qui a le droit, avant tout d'exiger de nous pareille action. Ce sont nos braves guerriers qui ont exposé leur vie, leurs moyens d'existence, etc., pour assurer notre avenir au présent et au futur. Nous ne devons pas nous lasser de faire des sacrifices pour eux. Des milliers d'entre eux sont maintenant déjà décidés à émigrer dans cet Orient dont ils ont appris à connaître la fertilité et à s'y établir. Mais beaucoup n'ont aucun moyen pécuniaire de le faire... Voilà pourquoi nous voulons fonder la société:

«Ansiedlungshilfe für deutsche Krieger» (aide pour l'émigration de soldats allemands).

... A côté de cela la société veut, à l'aide de ses moyens et de ses connections avec les pays nouveaux, organiser avec ses mem-

bres un plan méthodique d'affaires commerciales et personnelles dans le dit Orient. Les soussignés espèrent que vous leur aiderez à atteindre leur but en soutenant la société et en y entrant à l'aide de la carte ci-jointe, etc.: Office social, Charlottenburg, 2, Grollmannstr. 36. La société sera inscrite sur le registre officiel.

Avec notre considération distinguée,

Ansiedlungshilfe für deutsche Krieger
von Redern, Generalmajor z. D.; Copien, Major a. D.; Scholz, erster Direktor der Firma Ehrlich & Grätz, Berlin; Dr. Spethmann, Privatdozent; Dr. Fritz Kallischer, Rechtsanwalt; Boutin, Major u. Commandeur d. Minenwerf, Erg. Bat. 3.

(Il ne s'agit donc de rien moins que de faire comme en Posnanie pour les Polonais, c. à d. chasser systématiquement les 90 % des Lettons de Courlande de leurs foyers, ou leur ôter leur langue et leurs mœurs, et de les remplacer par des Allemands émigrés! — Forel.)

ECHOS

Leur esprit

Du «Poilu»:

Au cantonnement, la petite fille aimable, extrêmement aimable, me donne un siège près du feu, m'entretient loquace, de mille choses gentilles, me comble de prévenances.

Dieu que cette petite fille est donc ravissante! A la vérité, tant de bontés finissent par m'intriguer. Mais voici que, fort adroitement ma foi — oh! d'une façon distraite — la petite fille me demande (et sa voix est toujours aussi câline, naturellement:

— Vous ne fabriquez pas de bagues?

Hélas! la guerre aura tout changé, sauf les femmes!

Au XI^e siècle...

Au XI^e siècle, de 1031 à 1033, la France fut désolée par la famine. Triste époque, hélas! que le moine Raoul Glaber relate en ces termes:

«Durant trois ans, aucun sillon ne se trouva ensemencé. Au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient la campagne. Les riches, les hommes de condition moyenne, les pauvres, tous avaient également la bouche affamée, le front pâle. Quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, il fallut se résoudre à dévorer des cadavres ou toute

autre nourriture aussi horrible; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux... Le voyageur assailli sur la route succombait sous les coups de ses agresseurs, ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés... Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart et les immolaient à leur faim... Un misérable osa porter de la chair humaine au marché de Tournus. Il fut arrêté et brûlé. Un autre déterra son cadavre pour s'en nourrir et fut aussi brûlé.»

Nous n'en sommes pas encore là...

Un signe du printemps

Il ne s'agit point des pronostics de l'Observatoire qui, vraiment, abuse un peu de notre crédulité depuis une quinzaine de jours. Non, le signe en question est basé sur l'attitude des grives par rapport aux taupinières. Cela ne vous dit pas grand'chose, n'est-ce pas? Cependant de vieux paysans assurent que lorsqu'on voit les grives déserteur les futaiés pour se poser sur les taupinières, le printemps est proche.

La raison, d'ailleurs, en est simple. La taupe, animal barométrique par excellence, sent, quelques jours à l'avance, venir la fin des froids. Aussitôt, elle se reprend à gratter le sol et, en bonne terrassière, expulse de sa tranchée souterraine de la terre mêlée de vers et de graines dont les grives, à jeun depuis le début de la gelée, sont extrêmement friandes.

Donc, si nous voulons être avertis de l'approche du printemps, surveillons les allures des grives...

Soyons bons pour les domestiques

Une dame du quartier de l'Opéra soupçonnait sa domestique de lui «emprunter» de son eau de Cologne quand elle avait le dos tourné.

Alors... elle eut l'idée de substituer de l'acide sulfurique au liquide parfumé. Des cris déchirants lui apprirent bientôt que son stratagème avait «admirablement réussi».

Naturellement, la petite bonne a été mise à la porte.

Mais inquitiera-t-on sa maîtresse selon son mérite?

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de Tête
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Bouteilles (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies, Baigeries, «KEFOL».

tre. Toute joie étant morte en lui, et aussi tout amour, une seule passion surgissait dans les ruines de son cœur: celle de la vengeance. Plante vénéneuse qui devait grandir et porter comme fruits des désastres et des douleurs non moins cruels que ceux dont il saignait.

— Nous allons attaquer ce fou furieux, dit-il à Loaguern, qui maintenait Muriac avec peine.

Des cordes traînaient au fond du canot. Les deux hommes lèrent les poignets et les chevilles de l'incendiaire.

— Comme ça, dit Loaguern, il sera bon à jeter tout de suite à fond de cale, si Notre-Dame (il se signa) permet qu'un navire vienne à notre secours. Ah! canaille, ajouta-t-il en s'adressant au prisonnier qui blasphémait, tu peux bien appeler le diable, car les saints ne te viendront pas en aide. Je souhaite que nous nous tirions de là, pour te voir guillotiner comme tu le mérites.

Jama s le silencieux Breton n'avait fait un si long et cours. Mais toute son honnêteté ingénue se soulevait depuis qu'il avait surpris le mouvement sournois de Muriac pour jeter du bateau l'infortuné qui sanglotait sur le corps de sa femme. Ceci bouleversait l'âme fatale et obscure du petit matelot. Aussi n'eut-il pas une protestation lorsqu'il entendit Claude Ramerie prononcer lentement, d'une voix forte:

— Muriac, puisque aucune justice ne peut l'atteindre, c'est moi qui me fais ton justicier. Je te condamne à mort. Ton crime nous y condamne aussi, c'est vrai. Mais, du moins nous gardons un suprême espoir. Cet espoir, tu ne le jouiras pas. Et, si nous mourons, tu ne partageras pas notre mort. La faim ou les flots nous prendront. Tu vas mourir d'un supplice d'assassin. Ensuite, vienne pour moi l'anéantissement. Il sera le bienvenu, car je m'y enfoncerai avec ce que j'aime, après avoir consommé le châtiment de son bourreau.

Dans la figure convulsée de Muriac, les yeux, devenus fixes, s'élargirent. Une terreur sans nom se peignit sur ses traits de l'incendiaire. Bientôt des cris de supplication vinrent à ses lèvres frissonnantes, entre ses dents qui se heurtaient:

— Grâce!... pitié!... Vous ne ferez pas une chose pareille!... Mais il y a une justice... On ne tue pas un homme comme cela!... Vous aurez à en répondre... Toi, le matelot, fit-il en tournant un regard éperdu vers Loaguern, tu es un brave garçon. Tu ne te feras pas le complice d'un assassinat.

Voyant que le jeune Breton détournait les yeux, et que Ramerie, avec un morceau de corde, préparait un nœud coulant, le misérable se mit à hurler. Un râle, tout à coup, lui répondit comme un écho sinistre. C'était un des naufragés dont l'agonie s'achevait. La scène était si épouvantable qu'Yves Loaguern cacha ses yeux et ses oreilles avec ses mains.

— Vois, dit Ramerie à Muriac, en lui désignant le mourant, voilà encore une de tes victimes... Et je te ferais grâce!... Veux-tu donc durer encore pour assister plus longtemps à ton œuvre de tortures et d'abomination?

— Je n'ai pas allumé l'incendie, gémit Muriac.

— Je t'ai vu l dit encore une fois Ramerie. Et je sais autre chose. La «Coquette-Lucie» emportait une fausse cargaison. Ce sont des barils et des bouteilles d'eau, et non des vins précieux, qui remplissaient les soutes.

— Tu es donc le diable! balbutia le commissaire anéanti. Ah! pourquoi t'ai-je pris à bord?

— Pourquoi?... A cause de ton infâme désir pour la créature adorable que tu as vue s'avancer auprès de moi. Oh! ce n'est pas par générosité. Tu n'as même pas ce bon mouvement dans l'autre plateau de la balance où pèsent si effroyablement tes crimes.

— Eh bien! dit brusquement Muriac, dans une explosion de fureur sombre, s'il y a un coupable, ce n'est pas moi. C'est celui qui a combiné la chose et qui en profitera. Oui, celui-là, poursuivit-il, en s'animant, il vit, il marche au soleil, il est considéré, il est heureux, pendant que nous crevons ici. Ah! le chien, le porc! qui m'a tenté si habilement, pour a triomphé de mes scrupules!... C'est pour étrangler celui-là comme une bête immonde que tu devrais garder ton nœud coulant.

— Le nom de cet homme-là? questionna Claude.

L'ouvrier avançait un visage tendu par la plus tragique et la plus âpre curiosité.

— Le nom... le nom de cet homme? répéta-t-il.

— Me feras-tu grâce si je te le dis?

Claude Ramerie hésita.

(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Lointaine Revanche

PAR

DANIEL LESUEUR

PREMIERE PARTIE

L'or sanglant

(Suite)

Puis survint le plus poignant épisode, qui toujours ajoute sa torture d'espérance déçue à ces odyssees sinistres. La fumée d'un steamer se déroule vers l'horizon. Le navire approche. On le voit grandir. On fait des signaux désespérés. Au bout des rames qu'on élève flottent des linges blancs noués ensemble, drapeaux de détresse, pavillons d'inénarrable misère, où palpite l'acharné désir de vivre. Mais le vapeur ne les aperçoit pas. Il s'écarte, se rapetisse, s'éloigne, poursuit sa route heureuse, que marque encore, lorsqu'il a disparu, la trace légère de sa fumée sur le ciel.

Après cette atroce déception, un des passagers éclata de rire, se dressa en agitant les bras et sauta dans la mer. Il était devenu fou. Les autres n'y firent pas attention.

Au second jour, ce n'étaient plus des êtres humains. C'étaient des spectres hallucinés, qui riaient, pleuraient de joie, tombaient dans d'étranges extases, suivant de leurs yeux élargis, dans l'espace vide, des visions d'enchantement. Ou bien c'étaient de mornes animaux, qui grigno-

taient dans un silence farouche les débris de leurs pitoyables vivres, en dardant sur la chair des mourants des regards de monstrueuses convoitises.

Seuls, Muriac, Ramerie, le matelot breton et la petite Sylviane continuaient à vivre d'une vie presque normale.

L'enfant le devait aux soins dont ses parents l'avaient entourée, la préservant autant que possible du froid la nuit, du soleil le jour, se privant pour elle de la meilleure partie de leur portion d'eau douce et de nourriture mangeable.

En vain Claude avait voulu empêcher Juliette de se sacrifier ainsi à sa fille. La jeune mère n'avait lutté contre des tourments surhumains, n'avait conservé sa volonté et ses forces que pour disputer son enfant à la mort. Le malheureux homme avait assisté à ce combat sublime. Il s'y était joint avec un dévouement sincère, car il comprenait que, pour conserver la mère, il fallait d'abord conserver l'enfant. Et il avait enduré cette suprême douleur de voir la femme qu'il adorait, la jolie créature dont la douceur et la beauté l'enivraient comme au premier jour, traverser sous ses yeux les phases de la plus cruelle agonie. Il avait compté les heures qui pouvaient rester avant que le dernier souffle s'échappât de ces lèvres, pour les baisers desquelles il serait damné.

Un navire passerait peut-être à temps. On la sauverait encore...

Après les heures, il avait supputé les minutes. Ses regards avaient éperdument interrogé l'horizon.

Maintenant... maintenant... si le salut arrivait, il serait peut-être trop tard.

Oh! tous ces bâtiments qui sillonnaient cette mer immense!... Songer qu'un si faible hasard suffirait à placer le canot sur la route de l'un d'eux!...

Hélas! de toutes les forces exaspérées de l'âme, aucune n'a le pouvoir de modifier la chaîne des fatalités. Les vœux frénétiques de Claude ne détourneront pas

Ecole Supérieure du Commerce

La Chaux-de-Fonds

Etablissement communal, subventionné par les Autorités fédérales et cantonales et par l'Administration du Contrôle

L'enseignement comprend 3 années d'études pour l'obtention du certificat d'études et 4 années pour l'obtention du diplôme.

L'année scolaire 1917-1918 commencera le jeudi 3 mai. Peuvent être admis, les jeunes gens des deux sexes qui atteindront l'âge de 14 ans dans l'année courante et qui auront subi avec succès l'examen d'admission.

Ce dernier aura lieu le mercredi 2 mai, à 8 heures du matin, à l'Ecole (Collège de Beuregard).

Les demandes d'inscription, accompagnées du dernier bulletin scolaire et de l'acte de naissance des candidats, pourront être présentées : verbalement à la Direction, pendant les heures de classe, jusqu'au 14 avril, et de 1 à 3 heures de l'après-midi, du 16 au 20 avril; passé cette date, par écrit, au Directeur. P30430C 4317

Pour tous renseignements, s'adresser aux soussignés :

Le Directeur : D. Joseph BONNET
Alexis-Marie Piaget, 63
Le Président de la Commission : G. SCHARPF
Rue Jaquet-Droz, 37

Cabinet Dentaire Léon BAUD

Rue Jaquet-Droz 27 Maison de la Consommation
LA CHAUX-DE-FONDS
16 ans de pratique chez H. Colclé - 3 ans chez les successeurs

Spécialité de PROTHÈSE DENTAIRE

Dentier (haut ou bas) dep. fr. 50. Fournitures de 1^{re} qualité.
Dentier complet • • 100. Travaux garantis par écrit.

Transformations Réparations
Extractions Plombages

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

Cure de Printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc. qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : Fr. 1.50 dans les trois officines des PHARMACIES RÉUNIES, La Chaux-de-Fonds. — Eviter les contrefaçons qui empruntent jusqu'aux textes de nos annonces et prospectus. 4121

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.



Eternit
Eternit Niederungen
Chantier D. Chappuis
Dépôt pour la région
Entrepôts 7 : Téléphone 4.71
3786

Café du Casino-Théâtre
Le Locle

Match de Billard

organisé par la société
„La Littéraire“
tous les Lundis, Jeudis
et Samedis
Règlement à disposition au local.
4208 Le Comité.

On peut gagner
Fr. 500,000
Fr. 200,000
Fr. 100,000
avec CINQ francs
aux futurs tirages
en achetant soit un lot Panama, soit une 3^e Ville de Paris 1912, soit une 3^e Crédit Foncier de France 1912.
Envoyez de suite les premiers cinq francs en demandant les prospectus gratuits et franco par la
Banque Steiner & C^o
Lausanne

Union Chrétienne de Jeunes Gens BEAU-SITE

Mercrredi 21 Mars, à 8 1/4 heures précises du soir

Grande Soirée Littéraire et Musicale

au profit de la Caisse de l'Union 4357

Au programme : Morceaux d'orchestre et de violon-solo
Double quatuor vocal, Monologues comiques
A travers le monde avec les U. Ch.
Saynète : « Un examen de régente à la campagne »

Prix des places : Numérotées, 1 fr.; non-numérotées, 0 fr. 50.
Billets en vente aux Magasins de l'Ancre et le soir à l'entrée. P-32208-C



**Chapellerie - Fourrures
SAINT-IMIER**
Magasin le mieux assorti de la région en :
Chapeaux Faux-Cols
Casquettes Chemises
Parapluie Cravates
Prix modérés
Service d'escompte 5 %
ALB. GASSER
Se recommande

Photographie H. MEHLHORN Photographie
5, Rue Daniel JeanRichard, 5
MAISON FONDÉE EN 1899 Téléphone 9.46
PHOTOGRAPHIES en tous genres - Travail soigné

Théâtre de La Chaux-de-Fonds CONCERT FERRUCCIO BUSONI

JEUDI 22 MARS 1917, à 8 1/4 h. du soir précises

Ouverture des portes à 7 1/2 h.

Billets en vente au magasin de musique de Mme BECK, rue Neuve 14

PRIX DES PLACES :
Balcons et Loges, fr. 5. — Première galerie et Fautouils d'orchestre, fr. 4. — Parterre, fr. 3.50. — Deuxième galerie : numérotée, fr. 2.50; non numérotée, fr. 2. — Troisième galerie, fr. 1. — P21417C 4354

Faites réparer
vos PARAPLUIES à
l'PEDELWEISS
8, rue Léopold-Robert, 8

Assurance-Vie. La PATRIA est la seule coopérative suisse d'assurance sur la vie, exclusivement nationale. Comme elle n'étend pas ses opérations à l'étranger, elle présente le maximum de sécurité. En outre, ses conditions sont des plus avantageuses, car la totalité des bénéfices revient aux assurés. Pas de mise d'entrée pour les abonnés à la Sentinelle. Renseignements et prospectus gratuits auprès de P. Humbert, inst., La Jaluse, Le Locle. 3719

Ne soyez pas neutres ou indifférents à l'égard des maladies et des maux intimes. Demandez la brochure illustrée gratuite sur l'hygiène sexuelle et la prudence parentale. (Joindre 10 cts. pour la recevoir sous pli fermé, discrét.) INSTITUT HYGIÈNE, Genève.

Ressorts

On demande 2 teneurs de feux pour le bleuissage, 2 finisseurs-estrapadeurs et 2 manoeuvres.
S'adresser chez M. Charles DUCOMMUN, rue du Rocher 2. 4353

BUREAUX à louer

Bureaux de 2 pièces et dépendances, chauffage, meubles, et devanture, au centre. Disponibles de suite. Offres sous chiffres P-36102-C à Publicités S. A. La Chaux-de-Fonds. 4342

Limoges

On sortirait des limoges faciles à faire à domicile, à limer habile. S'adresser Charles Gschwend, Couvent 3. 4359

N'oubliez pas les petits oiseaux

vers eux un seul des paquebots dont quelques-uns passèrent pourtant à si peu de distance.

Juliette expira le matin du cinquième jour.

Quelques heures auparavant, alors qu'elle pouvait encore parler, son mari, penché sur elle, l'avait entendue murmurer :

— Tu m'as pardonné, n'est-ce pas?... Dis-le encore, pour que Dieu l'entende et me pardonne aussi.

— Je te pardonne, Juliette... Je t'aime?... Mais jure-moi, sur ton salut éternel...

Il n'acheva pas. Elle exhalait dans un soufuffle :

— Ma petite Sylviane... Ah! remplace-moi près d'elle...

Ce furent ses suprêmes paroles. Elle s'évanouit, et, jusqu'à son dernier soupir, ne recouvra pas connaissance.

V Le justicier

Lorsqu'il fut certain que Juliette avait cessé de vivre, Claude se dressa dans le canot, farouche.

Des quinze personnes embarquées, sept avaient déjà péri. Leurs cadavres reposaient dans les profondeurs de la mer, sauf celui de la jeune femme, qui gisait là, corps charmant dont la grâce subsistait même dans la mort.

Ils étaient encore huit êtres vivants dans l'embarcation. Mais, de ces huit, l'un était une enfant, Sylviane, qui, en ce moment, demeurait assoupie dans une torpeur de lassitude et d'affaiblissement. Quatre autres, trois hommes et une femme, divaguaient ou gisaient sans connaissance.

La scène qui allait se passer n'aurait donc que trois acteurs ou spectateurs conscients : Claude Ramerie, Muriac et le jeune matelot breton.

Tous trois, soutenus par les ressources exceptionnelles de leurs constitutions robustes, et deux d'entre eux par l'exaltation de la volonté et des pensées secrètes, conservaient une grande partie de leurs forces et une lucidité absolue.

Claude, brusquement, dit au Breton :

— Comment t'appelles-tu ?

— Yves Loaguern, répondit le matelot.

— D'où es-tu ?

— De Plouescal, en Finistère.

— Eh bien, Yves Loaguern, de Plouescal, répéta Ramerie en scandant les mots comme pour les fixer dans sa mémoire, je retiens

ton nom et le nom de ton pays. Si, par miracle, nous survivons, je puis avoir besoin de ton témoignage. Ecoute maintenant et regarde.

Il fit un pas vers Muriac, assis à la poupe et plongé dans un taciturne abattement.

Depuis vingt-quatre heures le temps avait changé. Le furieux vent de nord-est, déchainant la mer sous la limpidité du ciel, ne soufflait plus. Une brise du sud l'avait remplacé, roulant de molles brumes qui voilaient le soleil, et ne laissait filtrer qu'une grise et mélancolique lumière. La surface de la mer, à peine gonflée çà et là de houles nonchalantes, était d'un vert laiteux. L'embarcation bougeait à peine, et lorsque Claude s'y dressa de toute sa hauteur, le silence et la désolation de l'immesité semblèrent s'accroître comme dans l'oppression d'une solennelle attente.

— Muriac, prononça Claude, d'une voix forte, vous êtes un incendiaire et un assassin ! C'est vous qui avez mis le feu au navire. Je vous ai vu !

Le visage du criminel se leva, chargé d'épouvante. Sous le regard foudroyant de Claude, ses yeux s'immobilisèrent, éfarés, hagards. Son teint déjà coloré par les privations des quatre derniers jours, se plomba hideusement. Sa bouche s'entr'ouvrit, convulsive. Nul aveu n'eût été plus expressif. Mais aussi, quel effroyable saisissement avait été celui du misérable !

Surpris à l'heure où sa chair et son âme faiblissaient, où la perspective de la mort prochaine terrifiait sa conscience, au point qu'il éprouvait la tentation de proclamer son acte abominable, de hurler son regret, de vomir le flot sanglant qui lui montait à la gorge, il n'avait pas trouvé la présence d'esprit de réagir par un geste ou par un mot contre l'accusation.

Cette accusation, écho de sa dévorante pensée, semblait surgir hors de lui-même. L'avait-il vraiment entendue, ou quelque hallucination ne la faisait-elle pas éclater à ses oreilles ? Dans le doute, il n'osait risquer une protestation.

Face de stupeur et d'effroi dont les tempes livides suivaient l'atroce fièvre du crime, il apparut si bien à cette minute le démoniaque auteur de tant d'agonies, qu'Yves Loaguern n'eut pas un doute. Le matelot d'abord avait cru Ramerie en proie à un accès de démence. Déjà presque tous les compagnons avaient été saisis par cette folie des naufragés, qu'on attribue à l'ab-

sorption de l'eau de mer, et qui est avant tout l'effet du jeûne.

« La mort de sa pauvre jolie petite femme qu'il aimait tant, « achève », pensa le Breton, « de troubler son cerveau. »

Mais l'immuable expression qui transformait le visage de Muriac fit éclater la vérité.

— Misérable !... Comment ? c'est lui !... Ah ! gredin !... Ignoble gredin !... cria le petit matelot, dans une explosion de fureur.

— C'est faux... c'est faux... Je jure que c'est faux, balbutia Muriac d'une voix tremblante.

— Tu peux jurer ce que tu voudras, démon ! reprit Ramerie. Je t'ai vu. Je te dis que je t'ai vu. Pour qui mentirais-tu, puisque moi, je sais ? Pour ce garçon qui est là, le seul parmi tes victimes capable encore d'entendre et de comprendre ?... Tu ne le convaincras pas. Tu viens de te trahir, et il ne peut plus douter. Ton âme odieuse a surgi sur ta figure... dans la lâcheté de ta peur, quand je t'ai crié ton crime.

— Mais tout cela est insensé !... Ce n'est pas vrai !... prononça Muriac, dans un tel effort de volonté qu'il y mit presque de l'assurance.

— Qu'importe, d'ailleurs ! continua Ramerie en haussant les épaules. Que celui-ci te croie ou non... qu'importe !... Ce que j'ai résolu de faire, je l'exécuterai devant lui... malgré lui s'il le faut. Et puisque nous sommes des condamnés à mort, puisque nous nous trouvons dès maintenant hors de l'humanité vivante, pourquoi veux-tu que je me soucie, moi qui sais, des mensonges qui sortiraient de ta bouche ?

— Eh bien, si nous devons mourir, dit Muriac, tiens-toi tranquille, laisse-nous mourir en paix. A quoi riment tes divagations si toi qui m'accuses et moi qui te démens, nous allons avoir tous les deux la bouche close... et pour toujours... d'ici à quelques heures ?

Parole tragique, où s'exprimait un peu de l'inexprimable de cette scène inouïe. Claude et Loaguern en frissonnèrent.

Il y eut un court silence, pendant lequel on entendit le rire très doux d'une des femmes qui, dans l'hébéte, avait perdu le sentiment de ses souffrances.

— Mourir en paix !... prononça tout à coup Ramerie, répétant une des paroles de Muriac. Tu oses parler de mourir en paix !... Et peut-être as-tu le cœur assez endurci pour que le remords du désastre dont tu es la cause ne te torture pas au dernier moment. Tu mourrais donc en paix, toi, comme tu le

dis, tandis que moi j'aurai subi une agonie pire que ma propre agonie... J'aurai vu celle que j'aimais plus que moi-même la créature adorable...

Il se tourna vers Juliette et ne put achever. Des sanglots brisèrent sa voix. Eperdu, il se jeta sur le corps de sa femme, avec les cris du plus poignant, du plus indomptable désespoir.

Muriac le vit s'abîmer ainsi, vaincu, détourné de son œuvre de justice par la douleur qui emportait tout, qui passait en ouragan dans cette âme concentrée, mais violente. Il observa que Claude, abattu sur le corps de Juliette, surplombait le plat-bord du bateau. Le moindre faux mouvement, la moindre poussée le précipiterait au dehors. Une affreuse leur passa dans les yeux de l'incendiaire.

Il eut un glissement de chat. Avec une souplesse promptitude, il s'approcha de Ramerie. Un repliement sur lui-même comme pour ramasser toute sa force... Une détente...

Mais ce crime-là, il ne l'accomplît pas. Si rapide qu'eût été son geste, un autre intervint, plus rapide encore, et l'arrêta. Yves Loaguern se jeta sur lui, le paralysa d'une étreinte de fer, le renversa au fond du bateau.

— Maudit Breton de malheur ! grammaire Muriac. Tu n'es donc pas si crevé que je le croyais sur ta mine ! Ne seire donc pas comme ça !...

Une bordée de jurons s'échappa de ses lèvres. Dans sa défaite, sous la brutalité des rudes mains indignées, une colère folle l'envahissait.

Le visage implacable et méprisant de Ramerie, qui maintenant s'était levé et le dominait exaspéré sa fureur.

— Lâches !... Vous êtes des lâches ! cria-t-il aux deux hommes. Vous ne poussez à bout par des accusations aussi monstrueuses que grotesques, puis, quand j'essaie de me défendre, vous me tombez dessus et vous m'assommez !... Vous n'avez pas le courage de supporter notre malheur à tous. Il vous faut une victime !... Assassins que vous êtes ! Vous n'en mourrez pas moins avec moi, comme moi !...

— Ni avec toi, ni comme toi... riposta Claude, qui serra les dents.

La rage de celui-ci, plus froide, sembla d'autant plus atroce par le contraste.

Cet homme n'était pas un réjénié ni un miséricordieux. Il devait le prouver par la suite d'une façon plus terrible encore que dans la terrible action qu'il allait commet-